



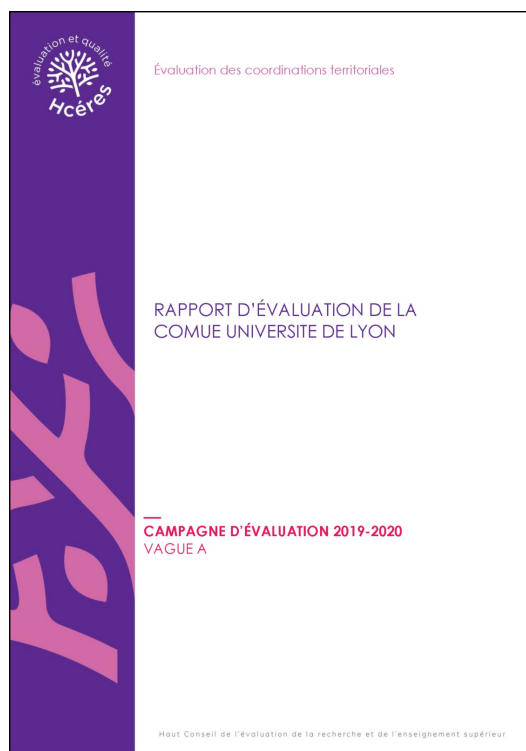
Vous êtes ici : Accueil [COMUE Université de Lyon](#)

RAPPORT D'ÉVALUATION | FR


COMUE Université de Lyon

Type : Rapports d'établissements/organismes

Campagne d'évaluation : 2019-2020 (vague A) - Publié le : 20/04/2022



Observations du Président du Hcéres

L'évaluation de la COMUE « Université de Lyon », conduite, dans un contexte très particulier, par un comité d'experts présidé par M. Michel DEVILLERS, Professeur à l'Université Catholique de Louvain, met en lumière des résultats très contrastés.

D'une part le comité d'experts souligne les résultats remarquables obtenus pour valoriser la place scientifique de Lyon-Saint-Étienne et apporter aux établissements une offre étendue de services, parfois uniques sur le territoire national. D'autre part, il constate, après 10 années d'un cheminement accidenté, l'échec, confirmé par l'arrêt de l'Initiative d'excellence (Idex), de l'objectif affiché visant à « développer un projet académique d'excellence ambitieux, appuyé sur l'émergence d'une université de recherche intensive de rang mondial, intégratrice et pluridisciplinaire ».

Au titre des réussites de la COMUE, il convient de souligner qu'elle a développé au fil du temps une forte expertise en matière d'ingénierie, de coordination et de gestion de projets, aussi bien pour les grands projets structurants, notamment immobiliers (Plan Campus ou CPER) que dans le cadre des appels compétitifs, tout spécialement du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), tant en matière de recherche que de formation. Par cette action, elle s'est affirmée, note le comité, comme une porte d'entrée appréciée par les collectivités territoriales et les acteurs du monde socio-économique.

Au point de liaison entre la formation et la recherche, l'évaluation met en lumière la réussite de la COMUE en matière d'études doctorales, responsabilité assumée entièrement depuis 2015. Pour accompagner les doctorants, un plan de formation ambitieux et visible a été mis en place qui, prolongé sur plateforme numérique, irrigue la France entière. Un forum Rendez-vous de l'Emploi comme le déploiement de nombreux contrats CIFRE favorisent l'insertion professionnelle des docteurs, dans un dispositif d'ampleur sans équivalent sur le territoire. En complément, une campagne active de promotion a été conduite pour labelliser des masters d'excellence, caractérisés par une forte sélectivité, une ouverture internationale et la coopération entre établissements. Enfin le comité souligne le dynamisme de la COMUE pour le développement global de l'innovation pédagogique, en lien avec la transformation numérique, qui s'est traduit par le portage de projets d'ampleur.

Cependant le comité d'experts ne peut aussi que noter que la COMUE n'a eu, au total, qu'un rôle limité dans la coordination de la politique de recherche et de valorisation comme de la politique de formation. Il regrette que la COMUE n'ait pu favoriser et soutenir davantage les collaborations entre établissements. Pour l'exercice des missions fondamentales, l'initiative vient des établissements et toute coopération dépend de leur bénévolence. Cette situation n'a pu a fortiori créer un sentiment d'appartenance des étudiants à l'« Université de Lyon ».

Pour le comité, le plus dommageable reste l'absence de vision partagée sur les valeurs et les objectifs de la construction commune portée par la COMUE. Le modèle confédéral n'a pu tenir ses promesses initiales, tant pour concevoir une ambition académique partagée que pour bâtir un destin institutionnel commun. La confiance dans la COMUE est venue à manquer. On a assisté à des ruptures brutales d'engagement de certains acteurs académiques, mais aussi de certaines collectivités territoriales, ne laissant plus à l'État d'autre solution que de décider la fin de l'Initiative d'excellence. L'arrêt des financements a mis à mal la continuité des actions et aggravé le délitement. Les derniers épisodes, mentionnés par le rapport, sont particulièrement significatifs avec deux projets Excellences distincts impliquant des regroupements d'acteurs appartenant à la seule métropole de Lyon d'une part, la volonté des établissements de reprendre la délivrance du doctorat, d'autre part.

Le comité s'interroge donc à l'issue de l'évaluation sur l'avenir de la COMUE qui lui apparaît, dans la deuxième place scientifique de France, plus qu'incertain. Il ressort du rapport d'évaluation que les acteurs, décidément, n'ont toujours pas atteint la maturité suffisante pour décider une fois pour toutes de ce qu'ils veulent faire ensemble et pour s'y tenir.

Compte tenu de l'importance stratégique du site et de l'expérience des quinze dernières années, le Hcéres appelle l'État à adopter, dans cette situation particulière, une attitude plus ferme et proactive, à se saisir du rapport d'évaluation et à utiliser tous les outils à sa disposition pour mettre les établissements devant leurs responsabilités et les amener à prendre des engagements durables et vérifiables. Il invite les grands partenaires que sont les collectivités territoriales, les organismes de recherche et les grands acteurs du monde économique à faire de même.

Quelles que soient les solutions retenues par l'État dans les temps qui viennent pour la configuration de l'appareil public d'enseignement supérieur à Lyon, le Hcéres recommande de ménager les transitions nécessaires et de traiter avec attention la situation des personnels de la COMUE dont le rapport d'évaluation salue le dévouement.

